Votre logement a besoin d'être amélioré ?



Une assistance gratuite dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

Conseils techniques **Aides** financières Accompagnement administratif 02 38 52 28 19 La Communauté de Communes de la Forêt vous propose un accompagnement technique ainsi qu'un soutien administratif et financier pour vous aider à réaliser des travaux d'amélioration de votre logement.

Avant d'engager toute démarche, contactez l'association SOLIHA Loiret, missionnée par la collectivité, afin de **bénéficier d'un service gratuit et sans engagement** pour : l'étude de projets, des conseils techniques neutres, une évaluation financière des aides mobilisables et une assistance administrative pour les obtenir.

Appelez SOLIHA au 02 38 52 28 19

contact.loiret@soliha.fr

ou rendez-vous chaque 2ème et 4ème lundi du mois, de 10h à 12h, à l'annexe de la Mairie de Neuville-aux-Bois.

Pensez à vous munir de votre dernier avis d'imposition pour votre premier rendez-vous.

Aides sous condition de ressources destinées aux propriétaires occupants ou bailleurs réservées aux résidences principales de plus de 15 ans logements occupés ou vacants

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat valable jusqu'au 31 mars 2026 financée par l'Anah, le Département du Loiret et la Communauté de Communes de la Forêt.









